



SeMA
NANJI RESIDENCY



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE ARTISTIQUE SÉOUL 2019

Pour cette première année de coopération, SeMA NANJI RESIDENCY Séoul et le CEAAC de Strasbourg lancent un appel à candidatures à destination d'un/e artiste visuel/le pour une résidence de trois mois à pourvoir en automne 2019.

Installé sur la colline de Nanjido à Séoul, SeMA NANJI RESIDENCY (SNR) est un programme de résidence initié en 2006 et piloté par le Seoul Museum of Art (SeMA).

Dans la volonté de soutenir les artistes et les chercheurs coréens, SeMA NANJI RESIDENCY organise des expositions ainsi que d'autres programmes destinés à l'accompagnement, aux échanges et au développement de leurs compétences en recherche théorique ou critique.

Depuis 2009, SeMA s'est imposé comme un lieu innovant, mettant à disposition des espaces de création et de travail pour les artistes et experts nationaux ou internationaux.

Enrichi de nouveaux axes d'intervention, SeMA continue de développer ses activités par la mise en place de séminaires et de programmes d'échanges internationaux depuis 2012, organisés en partenariat avec diverses institutions culturelles dans le monde.

Une vingtaine d'artistes locaux ainsi qu'une dizaine d'artistes étrangers y sont accueillis annuellement.

Plus d'informations : semananji.seoul.go.kr

Conditions d'application

- Avoir étudié, être né et/ou travailler en Région Grand Est
- Avoir plus de 25 ans
- Être assujetti ou affilié à la Maison des Artistes (MDA) ou Agessa
- S'engager à séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil en se libérant notamment de ses obligations professionnelles pendant la durée de la résidence
- S'exprimer avec aisance en anglais (à l'oral et à l'écrit)

Période de résidence

Septembre à novembre 2019

Conditions de résidence

- Voyage A/R à partir du lieu de résidence (Grand Est) de l'artiste, en classe économique
 - Allocation forfaitaire de résidence : 3000€ versés par le CEAAC
- NB: En sera déduit le précompte des cotisations sociales sauf en cas de présentation d'une attestation à validité annuelle de dispense de précompte remise par l'Agessa ou la Maison des Artistes
- Mise à disposition d'un atelier/logement à SeMA NANJI RESIDENCY
 - Ateliers ouverts, workshops théoriques, rencontres professionnelles, séminaires...
 - Exposition et publication

Constitution du dossier de candidature

Dossier administratif:

- Le formulaire de candidature dûment rempli (ci-joint)
- Une photocopie du passeport en cours de validité
- Un CV détaillé (en français et en anglais)

Dossier artistique (à fournir impérativement en français et en anglais):

- Une lettre de motivation
- Une note sur le projet artistique envisagé ainsi que tout élément visuel ou sonore pouvant permettre une meilleure connaissance de votre projet de résidence
- Un portfolio des œuvres en cours ou déjà réalisées (Photos, vidéos (30 min. maximum), son (5 min. max), textes (10 feuillets max.), etc.)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est le seul auteur des œuvres représentées dans le dossier artistique

L'ensemble est à envoyer en versions imprimée et numérique (PDF) aux adresses suivantes:

- par mail: international@ceaac.org

• par courrier:

CEAAC
Résidence Séoul 2019
7, rue de l'Abreuvoir
67000 Strasbourg

Modalités de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la qualité du projet, la nécessité du séjour à Séoul et le protocole de travail envisagé.

Une préselection de 3 à 5 candidatures se tiendra début juin par le comité artistique du CEAAC.

Après réception et étude de cette préselection, SeMA NANJI RESIDENCY transmettra le nom de l'artiste retenu(e) mi-juin.

Les résultats seront transmis par email. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : LUNDI 20 MAI 2019
(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)
AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE

Formulaire de candidature

· Nom et prénom de l'artiste ou du collectif (en majuscules) :

· Nationalité :

· Date et lieu de naissance :

· Langues parlées :

· Adresse :

· Tél:

· Mail:

· Site web:

· Numéro de Sécurité Sociale :

· Êtes-vous affilié :

À l' AGESSA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

À la MDA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ?

Si oui, merci de joindre au dossier votre dispense pour l'année en cours.

Je soussigné(e),

déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exactes et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L 113-4 du Code de Propriété intellectuelle. Le CEAAC ne peut être tenu responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à

le

Signature du candidat

(précédée de la mention « lu et approuvé »)